ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Assemblée Paroissiale à Saint Jean Baptiste dimanche 14 novembre 2021

Paroisse St Jean Baptiste

Synthèse de l'Assemblée paroissiale du 14 novembre 2021

« Une messe qui a pris son temps ».

Cette assemblée paroissiale s'est déroulée au cours d'une messe durant laquelle un temps de réflexion et d'échange a été aménagé.
Cette Assemblée Paroissiale avait pour but de préparer le Synode des évêques qui se tiendra en octobre 2023.

Les pistes de réflexion étaient les suivantes :

1/ Quelles ont vos réactions suite à la publication du rapport de la CIASE, (rapport Sauvé) ?

2/ Qu'est-ce qui dysfonctionne dans le système organisationnel de l'Église ?

Organisation pyramidale, hiérarchisation de la parole, accompagnement de la fin de vie, place des homosexuels dans l'Eglise, union homosexuelle, préservation de la Création, écologie, célibat obligatoire des prêtres, formation des séminaristes, ordination d'hommes mariés ainsi que de femmes…..

3/ Qu'est-ce qui facilite ou inhibe notre parole, en particulier celle des femmes et des jeunes ?

4/ Comment s'organiser entre nos deux paroisses et peut-être avec des chrétiens du doyenné pour maintenir une dynamique qui va obliger un changement profond de l'Eglise (donc de nous aussi) afin de nous ajuster au plus près de l'Évangile ?

1*/ Réactions suite au rapport de la CIASE*

Les mots sidération, écroulement, tristesse, honte, pitié , reviennent très fréquemment. L'étonnement est modéré car le problème était connu, mais pas ou peu traité. L'image de l'Église a été dégradée en raison de l'ampleur des actes de pédocriminalité et de son long silence . Ce silence a entretenu le phénomène . Bien souvent les auteurs de ces actes ont d'abord été des victimes qui, faute d'écoute et de prise en charge ont reproduit les agressions. L'importance de la parole et le crédit accordé à celle-ci a ont été négligés. Le fait d'avoir fermé les yeux aussi longtemps suscite l'indignation. Cela pose le problème du secret lié à la confession. Il est primordial de revoir les notions de péché et de délit. Les prêtres, auteurs d' actes de pédocriminalité doivent répondre devant la justice comme tout citoyen.
Beaucoup de gens ont quitté l'Église à cause de ces crimes. Des témoignages rapportent que certains ont perdu la foi.
L'Église a eu le courage de confier l'enquête à une commission indépendante, ce qui a été remarqué favorablement par la société civile. Elle a enfin reconnu la nécessité d'écouter les victimes, de les indemniser, ce qui pourra contribuer à sa réhabilitation.

2/ Système organisationnel de l'Église

L'Église fonctionne de manière trop verticale. Il faut qu'elle change. Son organisation et son fonctionnement sont trop éloignés de la société civile. Elle doit accepter de déverrouiller l'institution pour s'ouvrir davantage . Elle doit accorder davantage de place aux laïcs au sein de ses instances décisionnelles . Une réelle gouvernance collégiale, respectant la parité entre laïcs et clercs au sein de conseils auprès de l'évêque est très attendue.

La formation des séminaristes nécessite un accompagnement plus large, par exemple en intégrant des familles et des femmes à leur parcours de formation, en renforçant le discernement des formateurs, en proposant un accompagnement psychologique . Pourquoi ordonner des séminaristes qui ne sont pas dans la ligne de Vatican II ?

La remise en question du célibat obligatoire des prêtres revient souvent. Pourquoi ne pas ordonner des hommes mariés ? Pourquoi ne pas leur donner le choix ? Pourquoi ne pas accorder la possibilité à des diacres mariés d'accéder à la prêtrise ? Un désir insistant a été manifesté en ce sens. Pourquoi ne pas ordonner les jeunes prêtres temporairement avant un engagement définitif ?

Il est nécessaire d'accorder plus de place aux laïcs afin que le peuple de Dieu participe davantage à sa mission d'Église. Il est important de désacraliser l'autorité du prêtre . L'Église n'est pas la propriété du clergé.

Il faut donner une place aux femmes au sein des instances décisionnelles. Que leur parole ne soit pas entendue seulement à titre consultatif mais qu'elle soit intégrée aux décisions. Il est choquant que dans certaines paroisses, le service d'autel ne soit pas ouvert aux jeunes filles tout comme les lectures aux femmes. Il faut développer les service du diaconat et l'ouvrir aux femmes. L'homélie assurée par des femmes est largement appréciée, avec quelques réserves toutefois. Il est nécessaire de proposer une formation aux personnes qui se verront confier cette charge.

La présence des femmes au sein des instance décisionnelles de l'Église aurait pu prendre en compte plus énergiquement la condamnation de la pédocriminalité.

3/ Prise de parole inhibée ou facilitée

Le langage utilisé par l'Eglise est trop déconnecté de celui de la société. Beaucoup de termes sont inaccessibles. Ceci bloque à la fois compréhension et communication . Ceci est particulièrement perçu au moment de la préparation des célébrations d'obsèques (ex : les termes du Credo seraient à adapter à un vocabulaire plus accessible . L'expression « in Persona Christi » est très mal comprise).

L'Église se met souvent en « surplomb » face aux problèmes de la société (homosexualité, sexualité, contraception, fin de vie…).

Il faudrait que des groupes de réflexion constitués de personnes directement concernées par ces problématiques, ouvrent un réel débat pour contribuer à la gouvernance de l'Église et la réformer. Celle-ci serait plus représentative de ce que vivent les fidèles.

Qui a envie d'être prêtre aujourd'hui ? Les traditionalistes « regagnent du terrain », ce qui inquiète.

Qui a envie d'être prêtre aujourd'hui ? Les traditionalistes « regagnent du terrain », ce qui inquiète.

La parole des laïcs doit se cantonner dans leur sphère ; celle du prêtre se plaçant au-dessus, d'une manière souvent autoritaire.

Devant Dieu, nous sommes tous égaux. Certains pensent qu'il faut donner plus de place à l'adoration, à la prière. Nous pourrions imaginer de diversifier notre façon de célébrer pour parler de nos vies et les accorder à l'enseignement du Christ.

4/ Organisation entre nos deux paroisses:

Faute de temps, le sujet n'a pu être réellement approfondi.

Le travail de rapprochement reste à continuer. La crainte de se faire absorber par l'autre demeure. Une prochaine réunion des deux EAP se met en place afin de progresser dans les propositions pour renforcer la dynamique.

L'impression générale traduit un sentiment de révolte très largement partagé, excepté par 4 ou 5 personnes. L'ensemble des participants aspire à de profonds changements et place leur espoir dans la prise en compte de leurs réflexions et propositions.

OUI à la parole du Christ , **OUI aux valeurs de l'Évangile**, **NON** à **l'apparat des rituels**, **aux titres pompeux d'un autre temps**.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 08/12/2025 -
https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/actualites/assemblee-paroissiale-a-saint-jean-baptiste-dimanche-14-novembre2021/